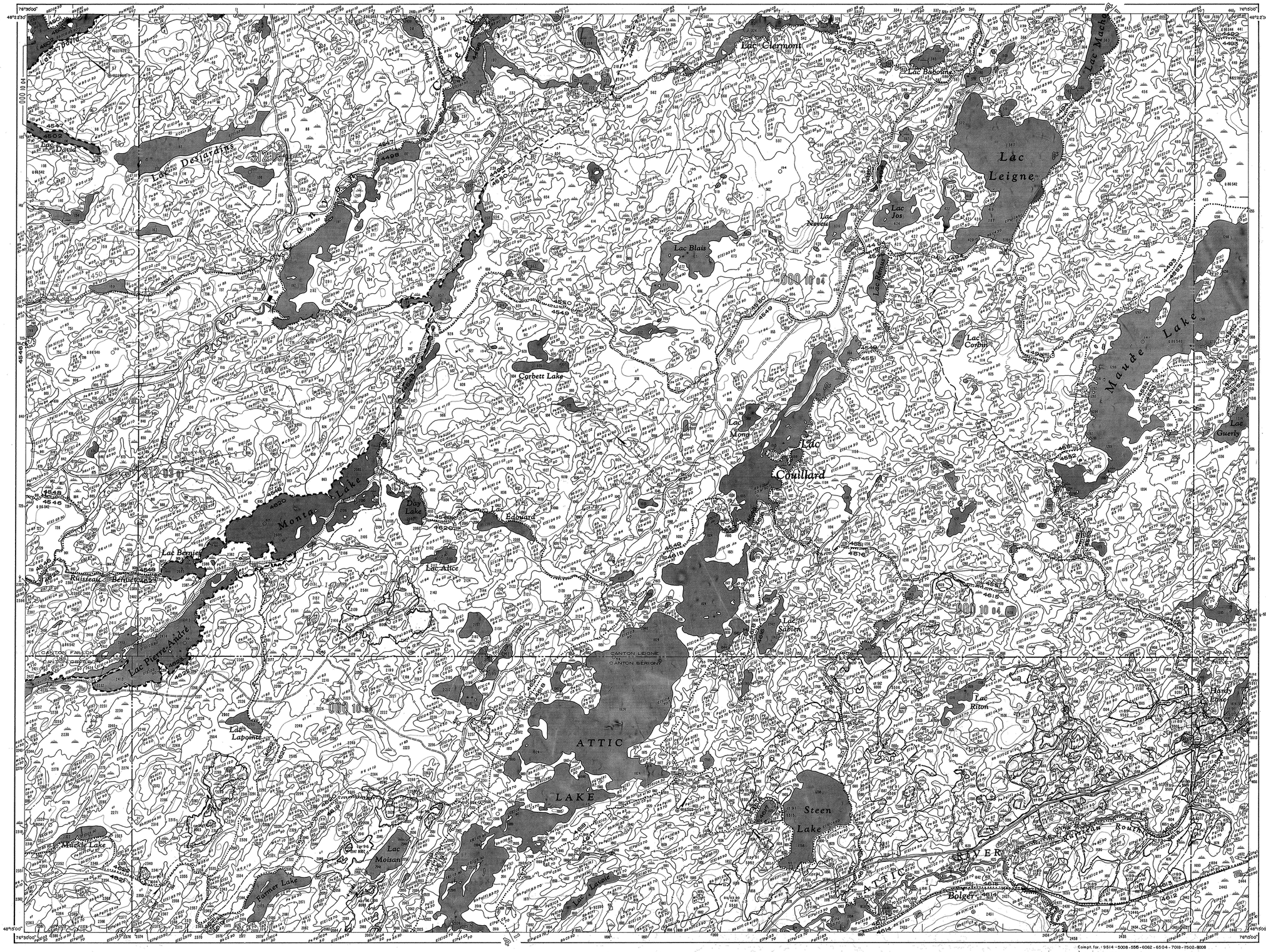

Compt. for. : 9514 - 5008 - 556 - 6062 - 6504 - 7018 - 7502 - 8008

à jour : Avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) — L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... CT
Coupe avec protection de la régénération ..... PRG
Coupe avec réserves de semenciers ..... CRS
Coupe avec réserves de sauvegarde ..... CRSG
Coupe à diamètre limite ..... CDL
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... CDLD
Coupe de jardinage ..... CJ
Bridage permettant (dégé ou à plat) ..... BP
Bridage avec protection ..... BPP
Plantation en récipients ..... PR
Plantation de boutures ..... PB
Ensemencement ..... E
Érablière commerciale ..... EC

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (3)
— à sapin et/ou épinette blanche	R (SB)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin gris	R (PG)
— à pin blanc	R (PB)
— à thuya (cèdre)	R (CE)
— à mélèze	R (ML)
— à pruche	R (PR)
Pessière	R (EPN)
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée du tronc)	R (EPN)
— à sapin	R (SB)
— à épinette noire	R (EN)
— à pruche	R (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin gris	R (PG)
— à sapin et/ou épinette	R (SEPN)
— (plantation d'épinette blanche)	R (EB)
— (plantation d'épinette noire)	R (EN)
— (plantation d'épinette rouge)	R (ER)
— (plantation d'épinette rouge)	R (ER)
Sapinière	R (SB)
— (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (SB)
— à épinette noire	R (EN)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EPN)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin gris	R (PG)
— à pruche	R (PR)
— plantation de sapin baumier	R (SB)
Pinède à pin blanc	R (PB)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — avec thuya (cèdre)	R (PB)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PB)
— — avec mélèze	R (PB)
— — avec pruche	R (PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PB)
— — (plantation)	R (PB)
Pinède à pin rouge	R (PR)
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — avec thuya (cèdre)	R (PR)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)
— — avec mélèze	R (PR)
— — avec pin blanc	R (PR)
— — avec pruche	R (PR)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PR)
— — (plantation)	R (PR)
Pinède à pin gris	R (PG)
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PG)
— — avec thuya (cèdre)	R (PG)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (PG)
— — avec mélèze	R (PG)
— — avec pruche	R (PG)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	R (PG)
— — (plantation)	R (PG)
Cédrière	R (CE)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (CE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (CE)
— — à mélèze	R (CE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (CE)
— — à pin gris	R (CE)
— — à pruche	R (CE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (CE)
— — (plantation de thuya)	R (CE)
Pruchenaie	R (PR)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (PR)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (PR)
— — à mélèze	R (PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (PR)
— — (plantation)	R (PR)
Mélèzin	R (ML)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (ML)
— — à thuya (cèdre)	R (ML)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (ML)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (ML)
— — à pin gris	R (ML)
— — à pruche	R (ML)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (ML)
— — (plantation de mélèze européen)	R (ML)
— — (plantation de mélèze brisch)	R (ML)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (TG)	F1 (PG)
— — avec pin blanc	F1 (TB)	F1 (PB)
— — avec pin rouge	F1 (TR)	F1 (PR)
— — avec résineux	F1 (T)	F1 (R)
— — avec pin blanc	F1 (TB)	F1 (PB)
— — avec épinette noire ou rouge	F1 (TEPN)	F1 (EPN)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — avec épinette noire ou rouge	BB (EPN)	BB (EPN)
— — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplierie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Chênaie rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Ostricaie résineuse	Ov (R)	Ov (R)
Mélangés à feuillus tolérants	MFs (T)	MFs (T)
— — sur station humide	MFh (T)	MFh (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— sur station humide	F
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	B
Peuplierie	Pe
Érablière	Ev
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Ev
— à bouleaux jaunes	Ev
— à pin blanc	Ev
— à feuillus d'essences tolérantes	Ev
— à feuillus d'essences intolérantes	Ev
Plantation de feuillus	Pf
— de bouleau blanc	Pf(B)
— de peuplier hybride	Pf(Ph)
— de frêne d'amérique	Pf (Fr)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... SE
Dénudé et semi-dénudé humide ..... SH
Aulnaie I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre végétation
Emplacement urbain, camping, villégiature, pierres de skis, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en damier ..... cd
Coupe partielle par bande ..... cb
Coupe partielle plus épidémie légère cl
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère l
Brûlis partiel ..... br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visées: ⊖ 18.50% ⊕ 19.5 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... o
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... m
Friche ..... f
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30	31-50
50	51-80
80	81-120
120	121-170
170	171 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30	30-90
90-50	50-90
90-70	70-90
120-50	50-120
120-70	70-120

FORÊT RÉSIENNE

Jeune indifférencié: Peuplé dominance de feuil. indifférents, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux indifférencié: Peuplé dominance de feuil. indifférents, majorité des tiges atteint plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	30m 1	25m 2	20m 3	15m 4	10m 5	5m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	°
Forte	61 à 90 %	°°
Abrupte	91 et plus	°°°

Superficie minimale de pente: 3 ha
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE PROVEN THÉBAULT
SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 @ 50% ⊖
S = définition de la classe de pente
E = classe d'âge
C = classe de densité
@ = perturbation
⊖ = défoliation
1 = classe de pente
1 = classe d'âge
3 = origine
50 = pourcentage de feuillus
E = classe de densité
C = classe de densité
1 = sous group. d'essences
C = type de couvert
1 = groupement d'essences

F (2) d1 B 01
F = feuillus
(2) = classe d'âge
d1 = année de l'origine
B = origine
01 = classe de hauteur
B = classe de densité
01 = type de couvert

123

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986
Année de publication: 1987
Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 84-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 000* 10' 04*
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 403 08
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 84900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4615 *
Région écologique: 8e2

Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas utilisée, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-10 S.E. S.O.	32-C-9 S.E. S.O.	32-B-12 S.E. S.O.
32-C-7 N.E. S.E. S.O.	32-C-8 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-B-5 N.E. N.O. S.E. S.O.
32-C-2 N.E. S.E. S.O.	32-C-1 N.E. N.O. S.E. S.O.	32-B-4 N.E. N.O. S.E. S.O.

32 C/8 S.O.

2